



France 3 à Montargis
P.2



Les journées du patrimoine
P.5



Accessibilité dans l'AME
P.6

AGGLOMERATION MONTARGOISE

Février 2015

LE JOURNAL DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE

numéro 28



Inauguration de l'Espace Multi-services de l'AME



“ Edito



Ce début d'année 2015 marqué par de terribles attentats doit nous conduire à aller de l'avant. La situation économique et financière du pays nous contraint à des baisses de dotations d'Etat et de subventions de la Région

et du Département. Il nous faut donc faire des efforts importants pour que l'Agglomération Montargoise continue à investir sur son territoire.

Etant par principe optimiste, je souhaite qu'une embellie se profile dès cette année.

Le Montargois devient de plus en plus attractif, et l'installation à Montargis d'une équipe permanente de journalistes de la chaîne de télévision France 3 Centre le confirme. A la lecture de ce journal, vous découvrirez toutes les dernières actions de l'AME dans les domaines du développement durable, du logement, des services publics, de l'accessibilité, de l'aménagement territorial, de la formation professionnelle, de l'aide aux petits commerces en secteur rural, de la santé et de la culture.

J'encourage chacun à faire son devoir de citoyen en allant voter pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis

Cérémonies

Cérémonies des vœux au personnel



Vendredi 23 janvier 2015, Gérard LELIEVRE, Maire de Saint-Maurice-sur-Fessard, accueillait dans sa salle polyvalente la cérémonie des vœux au Personnel de la Communauté d'agglomération. Après les vœux que Didier LELEU, Directeur général des services, formulait au nom du Personnel, le Président de l'AME Jean-Pierre DOOR s'exprimait devant plus de 120 agents et élus.

Il rappelait tout d'abord cet effroyable attentat contre Charlie Hebdo. Puis il revint sur l'année 2014 et évoqua les recrutements à l'AME, les promotions et nominations de fonctionnaires, le bilan des formations suivies, ainsi que les élections professionnelles du 4 décembre 2014 pour le Comité technique. Le Président DOOR a remis 5 médailles d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour Florence NIVANEN, échelon vermeil pour Régis LELIEVRE et Christine MARTIN, échelon or pour Philippe PRIOUL et Didier LELEU. Les élus et les agents ont ensuite dîné en assistant à un spectacle.

Presse télévisée

France 3 arrive à Montargis

Depuis le 3 décembre 2014, France 3 Centre dispose d'un Bureau d'Information de Proximité (BIP) à Montargis, rue Périer. Avec cette nouvelle implantation, l'antenne compte une rédaction régionale à Orléans, deux locales à Bourges et Tours et quatre bureaux permanents à Blois, Chartres, Châteauroux et Montargis. L'équipe est composée de Vincent LOGEREAU, rédacteur, et de Julien BERNIER, journaliste reporter d'images. Ils traiteront l'actualité sur Montargis, Gien et l'Est du Loiret. Leurs reportages alimenteront le 12/13, le 19/20, le Grand Soir 3 et le site www.centre.france3.fr. Cette ouverture représente une 116^{ème} implantation pour le réseau de France Télévisions. A l'occasion de l'inauguration le 3 décembre, la chaîne télévisée a délocalisé son «12/13 JT» et son «19/20 JT», avec Jocelyne THUET et Denis GANNAY.



Hommage

L'AME est Charlie

Dans le cadre de l'hommage de la Nation aux victimes de l'attentat du siège de Charlie Hebdo, le Président de la République a décrété le jeudi 8 janvier 2015 comme jour de deuil national. A midi, toutes les institutions publiques de France ont fait observer une minute de silence, les drapeaux étant mis en berne. Au siège de l'AME, avec à ses côtés Didier LELEU, Directeur général des services et Patrick LETEMBET, Directeur général adjoint, devant tous les agents réunis, Jean-François PEZAIRE, Directeur de Cabinet du Président Jean-Pierre DOOR, a lu un communiqué commun de 7 grandes associations d'élus locaux de France, exprimant leur indignation et leur soutien aux familles des victimes. Il s'agit de l'Association des Maires de France, l'Association des Départements de France, l'Association des Régions de France, l'Association des Communautés de France, l'Association des Maires Ruraux de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France, l'Association des Communautés Urbaines de France, l'Association des Petites Villes de France.

Les élus locaux, qui défendent au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement, rappellent leur attachement à la liberté de la presse et saluent le travail indispensable mené par les journalistes. Ils font vivre la démocratie.



Sommaire

Cérémonies p. 2

Culture p. 3

Travaux p. 4

Intercommunalité p. 5

Social p. 6

Développement éco/tourisme p. 7

Agenda p. 8

Fête

Un jour sur le plateau

Samedi 20 septembre 2014 avait lieu la 4^{ème} édition de «Un jour sur le plateau». Cette fête de l'Agglomération Montargoise a permis aux habitants de rencontrer les associations locales, de chiner au vide-grenier organisé en partenariat avec l'Association Montargoise d'Animation, de partager un moment gustatif et convivial. La fanfare funky et déjantée, Les Traine-savates et la Balade en l'air du funambule Olivier ZIMMERMANN ont été spectaculaires. Culture O Centre s'est

emparé de la fête du plateau pour lui donner son accent Excentrique. Cette journée fut marquée par la restitution du projet Bâtisses Sœurs d'Olivier GROSSETÊTE qui consistait à fabriquer et construire deux architectures en carton d'une tonne et 9 mètres de haut chacune ! Deux temps de résidence ont été réalisés du 2 au 5 avril 2014 et du 15 au 19 septembre 2014 à l'AMA, Espace Guy Riobet où l'artiste plasticien Olivier Grossetête animait des ateliers afin de rencontrer la population

et les groupes scolaires. Une centaine de personnes y ont participé en fabriquant des briques de cartons.



Patrimoine

Journée du patrimoine

Dans le cadre des journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014, les équipes du Musée Girodet, de la Maison de la forêt et de l'Office de Tourisme de l'AME ont organisé différentes animations.

Le Musée Girodet a proposé 2 conférences. Devant 170 personnes, la première conférence «Girodet révélé par la lumière du Multispectral» était animée par Pascal COTTE qui a présenté les premiers résultats de l'étude par numérisation de 21 œuvres



d'Anne-Louis GIRODET. Cette technique a mis en avant dans l'œuvre «Madame Reiset» l'hésitation dans le placement de l'œil, pour l'œuvre «l'indien» la lumière rasante qui met en relief les couches pour une vision 3D de la couche picturale. La seconde conférence «Signatures de Girodet» était animée par Sidonie LEMUEX-FRAITOT. Elle commenta, à l'aide des analyses multispectrales, les différentes «signatures» monogrammes et

expressions graphiques du maître, interprétées comme des signes révélateurs de son art. La Maison de la forêt a proposé des contes musicaux en forêt intitulés «Dans la forêt de Patapi-Patapo» par Benoit CHARRIER. 150 personnes ont découvert un monde imaginaire musical et théâtral.

L'Office de Tourisme a organisé des visites commentées de la ville de Montargis avec un historique des arbres du jardin Durzy. Environ 200 personnes ont pu découvrir, à bord du bateau promenade, l'historique et l'hydrologie des Etangs de Cepoy, grâce à l'OTSI de l'AME en partenariat avec le Nautic Club de Cepoy.



Musée

Musée Girodet

Depuis fin 2004, les élus de la Communauté d'agglomération s'impliquent fortement dans le développement du Musée Girodet.

En 2005, une subvention d'Etat exceptionnelle de 2 millions d'euros a permis à l'AME l'achat de « La leçon de géographie », superbe chef d'œuvre, qui fut l'objet d'une présentation officielle à la presse nationale par le Ministre de la culture

et de la communication.

Les moyens importants investis dans cet équipement culturel ont permis d'en faire l'un des phares du Montargois, lui permettant de rayonner au niveau national et international. Le musée fait partie des indéniables atouts du Montargois qui nous permettent de rester chaque année dans le Guide Michelin des 100 Plus Beaux Détours de France.

En 2010, le Musée Girodet a été choisi parmi les 79 musées sélectionnés dans le plan national de soutien de 70 millions d'euros, sur les 1200 musées labellisés « Musées de France ».

Suite à un projet scientifique et culturel, une étude de programmation pour un réaménagement complet du musée a été fait, avec pour objectif un doublement des surfaces d'exposition et la création d'un vaste espace consacré à l'histoire de l'agglomération.

En 2011, le projet architectural du Cabinet d'architecte Dubois et Associés a été choisi. Le Musée a été fermé en mai 2012. En 2013, des contraintes administratives et financières sont apparues. En 2014, les élus ont choisi un nouveau cabinet, Basalt Architecture, avec pour mission de réaliser le projet architectural initial mais dans le respect du programme et l'enveloppe budgétaire définie de 5,6 millions d'euros (subventionné à 48% par l'Etat, la Région Centre-Val de Loire et le Conseil général du Loiret).

Le chantier a débuté en décembre 2014. Parmi les 11 lots attribués du marché, 6 concernent des entreprises locales. Le Musée Girodet rénové sera ouvert au public en 2016. Pendant les travaux, le public peut voir des expositions d'œuvres au « P'tit Musée Girodet », rue Dorée à Montargis (www.musee-girodet.fr).



Développement durable

Sectorisation



Depuis le 1er janvier 2014, l'AME assure la compétence globale «Eau potable»: production, transfert, stockage et distribution de l'eau potable sur les communes qui la composent.

L'héritage du passé fait que cette compétence est assurée sous plusieurs formes à l'échelle du territoire de l'AME : en délégation de service public avec Lyonnaise des Eaux pour les 5 communes de l'ancien «District de Montargis» et en délégation avec des syndicats intercommunaux pour les 10 autres communes.

Le contrat de délégation avec Lyonnaise des Eaux couvre environ 80% des usagers du service de l'eau potable de l'AME.

La politique de l'AME de gestion durable de l'eau se traduit par l'amélioration du rendement du réseau en réduisant les pertes liées aux fuites.

Le 27 janvier 2012, la Loi Grenelle et son décret d'application ont défini un objectif de rendement ambitieux à hauteur de 85 %.

A cette même période, le rendement du réseau géré par Lyonnaise des Eaux était de 76,8 %. Un plan d'actions a été établi conjointement entre l'AME et Lyonnaise des Eaux. L'AME s'engage à financer le déploiement d'un dispositif de sectorisation. En contrepartie, Lyonnaise des Eaux a pris des engagements en termes de performance réseau avec des objectifs de rendement de 81 % à fin 2015 et de 85 % à l'horizon 2016.

La sectorisation consiste à la mise en place de débitmètres à des points stratégiques du réseau au niveau des canalisations de gros diamètre afin de détecter au plus tôt les fuites importantes.

Ceci permet de fractionner le réseau de plus de 400 km en 18 secteurs dissociables hydrauliquement.

Logement

Les rives du Solin : première pierre



La première pierre de la résidence «le Solin» a été posée le 19 septembre 2014 en présence de Madame Denise SERRANO, Vice-Présidente de l'AME au Développement Durable, de Monsieur Franck DEMAUMONT,

Maire de Chalette-sur-Loing et de Monsieur Jacques DUNIS, Président de VALLOGIS.

Ce programme en locatif social réalisé par VALLOGIS comprend deux résidences de 12 et 13 logements et 9 maisons individuelles. La résidence du Solin s'inscrit dans le Projet de Rénovation Urbaine du Plateau porté par l'AME pour la reconstitution de l'offre locative sociale. Ce programme d'éco-quartier fera l'objet de la certification Habitat et Environnement. Les travaux se termineront en juin 2015.



A l'échelle de l'AME, ce projet représente le déploiement de 49 débitmètres.

Le suivi permanent des débits d'écoulement permet d'identifier les fuites, de connaître leur nature et d'estimer le volume d'eau perdu dans le réseau.

Inauguration

Aire de stockage des boues



La Communauté d'agglomération a la compétence assainissement. Elle dispose de 2 stations d'épuration : celle des Prés Blonds à Chalette-sur-Loing, de 85 000 équivalents habitants, et celle de l'Union à Amilly, de 15 000 équivalents habitants. Ces stations produisent des boues tout au long de l'année. Dans le cadre de développement durable, l'AME a opté pour une valorisation agricole par épandage, en fonction des périodes favorables de l'année et de la conformité de chaque lot de boues. En dehors de ces périodes, il est nécessaire de stocker les boues.

Jusqu'à présent, les boues étaient stockées dans des vieux hangars de l'ancien CM108 de l'armée. Cette solution provisoire ne pouvant pas durer, les élus communautaires ont décidé de construire un bâtiment adapté, inauguré le 19 janvier 2015 par Jean-Pierre DOOR, Président de l'AME, Antoine RAULIN, Chef de service de l'Agence de l'eau Seine Normandie, et Olivier LACK, Responsable de l'agence Lyonnaise des Eaux-Suez Montargis, en présence des élus locaux et des entreprises. Le bâtiment est de 4 485 m², comprenant 11 compartiments dont 1 pour le stockage des sables récupérés en station. Il y a un local technique avec bureau et sanitaires, et un garage pour engin de chargement. La quantité de boues admissible est de 9 000 tonnes.

Le bâtiment devait respecter plusieurs critères : sol étanche, protection des intempéries, aération suffisante, compartiments séparatifs, ...

Le coût total de la construction s'élève à 2 144 692 euros. Le financement a été assuré par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour 848 000 euros (40%) et par l'AME pour 1 296 692 euros (60%), dont 424 000 euros de prêt à taux zéro de l'Agence de l'Eau. Cette aire de stockage est gérée par délégation de service publique à la Lyonnaise des Eaux, avec une sous-traitance à la société Térally qui gère également le suivi des plans d'épandage.

Service public

Espace Multi-service de l'AME

L'AME, les communes et leurs partenaires ont développé depuis 2003 dans le quartier du Plateau un grand projet de rénovation urbaine. Les actions les plus importantes de ce projet ont été réalisées, notamment les démolitions et les reconstructions de logements, les résidentialisations, les aménagements paysagers. Les élus communautaires ont décidé, en accord avec les maires des 3 communes du quartier, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur, de construire un équipement intercommunal de proximité : l'Espace Multi-services de l'AME.

L'inauguration a eu lieu le 1er décembre 2014, en présence de Paul LAVILLE, Sous-préfet de Montargis, de François BONNEAU, Président de la Région Centre, de Jacky PEREZ, Président de la CAF du Loiret, de Jean-Pierre DOOR, Président de l'AME, Député-maire de Montargis, et des représentants du Conseil général du Loiret, des communes de Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur. Ils ont félicité l'architecte Karine Millet et les entreprises qui ont œuvré à la construction.

Le bâtiment, de 1 141 m², comprend un rez-de-chaussée et un étage. A l'extérieur, il y a un parking et une aire de jeux. Le coût total de la construction s'élève à 2,6 millions d'euros, financé par plusieurs partenaires : Conseil régional 1,16 million d'euros; Conseil général 420 000 euros; Ville de Chalette-sur-Loing 117 600 euros; Ville de Montargis 117 600 euros; Ville de Villemandeur 58 800 euros; Caisse d'Allocations Familiales 36 600 euros; AME : 672 727 euros.

L'Espace Multi-services de l'AME (EMA) est ouvert au public du lundi au vendredi. Il accueille des structures permanentes :

- le Point Information Médiation Multi-services du Plateau (PIMMS), association dont le rôle est de conseiller les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne.
- le Centre de Planification et d'Education Familiale, de la Ville de Montargis, où l'on peut consulter un médecin généraliste, une conseillère conjugale ou une sage-femme.
- l'Association Montargoise d'Animation (AMA), pour des cours de français pour adultes, des animations familiales et des ateliers de loisirs créatifs.
- la halte-garderie de l'AMA, pour les enfants de moins de 4 ans.

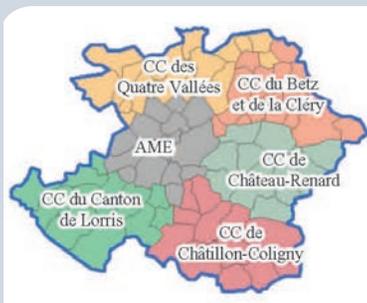


- la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général, pour des consultations médicales pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, et des consultations de l'infirmière puéricultrice.
- L'EMA met des locaux à louer à la disposition des habitants et des organismes : 1 espace de jeux pour 40 personnes ; 1 salle polyvalente de 106 personnes ; 2 bureaux équipés ; 1 atelier de 30 personnes ; 2 salles de réunions de 30 personnes.

Avec cet Espace Multi-services de l'AME, les services publics ne sont pas menacés, mais sont au contraire à l'avant-garde.

Planification

Schéma de Cohérence Territoriale



Lancé fin 2013, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Montargois en Gâtinais couvre un périmètre composé de 5 communautés de communes et de l'Agglomération Montargoise, soit au total 85 communes pour

123 000 habitants. L'élaboration de ce schéma est une opportunité unique pour les acteurs du Montargois en Gâtinais de travailler en commun à l'élaboration d'un véritable projet de territoire à horizon 20 ans.

En effet, le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles relatives aux questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, de développement économique, d'aménagement commercial, d'environnement ... Il en assurera la cohérence, tout comme celle des documents sectoriels intercommunaux (plans locaux d'urbanisme intercommunaux, programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains) et des plans locaux d'urbanisme ou des cartes communales établis au niveau communal.

La première étape de l'élaboration du SCoT est la réalisation d'un diagnostic achevé à l'été 2014. Il sert de base de travail pour la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), projet politique des élus, actuellement en cours d'élaboration. La troisième et dernière étape sera la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), outil réglementaire pour la mise en œuvre des orientations définies dans le PADD.

Parallèlement, le syndicat du SCoT, présidé par Frédéric NÉRAUD, a travaillé avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret (CAUE 45) à l'élaboration d'un livret d'accompagnement dans le but de promouvoir une culture partagée de l'aménagement, de l'urbanisme et des paysages.

Le diagnostic et le guide sont disponibles en libre téléchargement sur le site internet de l'AME.

A noter: PLUiHD

L'Agglomération Montargoise a pris une délibération de principe le 20 novembre 2014 sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat - Déplacement (PLUiHD). L'AME a été innovante car elle est un des premiers districts à avoir fait un Plan d'Occupation des Sols intercommunal.

Pour garder cet aspect innovant pour l'agglomération, il est nécessaire de faire un PLUiHD. Ce document vaut aussi Programme Local de l'Habitat (PLH) et Plan de Déplacement Urbain (PDU), eux-mêmes à mettre à jour car arrivés à échéance. Ces documents concernent 15 communes au lieu de 10. L'AME a donc obligation de réviser son PLH et est volontaire dans la révision de son PDU. C'est pourquoi ils sont intégrés à cette procédure. Le 19 décembre 2014 a été lancé un avis d'appel public à la concurrence afin de choisir le bureau d'étude chargé d'élaborer le PLUiHD qui sera approuvé vers mars 2017.



Contrat Local de Santé

Forum Santé

Lors de l'élaboration du Projet Territorial de Cohésion Sociale de l'Agglomération Montargoise, il est apparu des carences importantes en termes de Santé publique sur notre territoire. L'Agence Régionale de Santé a proposé à l'AME la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) avec, en amont, l'élaboration d'un diagnostic qui a été réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé du Centre (ORS) au cours du premier semestre 2014.

Cette réflexion a été menée à l'échelle du

Pays Gâtinais.

Ce diagnostic local a mis en évidence la situation démographique, sociale, médico-sociale et sanitaire du territoire au travers de cinq thématiques ciblées à savoir : les maladies chroniques, la santé mentale, la santé de la mère et de l'enfant et les conduites à risques.

Un chargé de mission animation du CLS a été recruté en novembre 2014. Il aura en charge l'élaboration du projet de santé du



territoire et sa déclinaison opérationnelle. Le Forum Santé du 9 décembre 2014 à Montargis a permis de présenter le diagnostic santé et de lancer les travaux au vu de l'élaboration du prochain Contrat Local de Santé de l'AME et du Pays Gâtinais.

Handicap

L'accessibilité dans l'AME



Avec la loi handicap du 11 février 2005, l'Agglomération Montargoise s'est inscrite dans une dynamique de mise en accessibilité pour tout ce qui relève de sa compétence. Ainsi, à chaque chantier de rénovation du domaine public ou d'établissement, les contraintes d'accessibilité sont prises en compte (abaissement de bordures, dalles podotactiles, quai bus,...).

S'agissant de l'accessibilité des bâtiments communautaires, l'AME a réalisé en 2011 un diagnostic des neuf établissements communautaires recevant du public. Ce diagnostic préconise la réalisation de travaux que l'AME programme successivement lors de chaque exercice budgétaire.

La mise en accessibilité des transports urbains de l'AME est inscrite dans le schéma d'accessibilité des transports urbains approuvé par le Conseil communautaire d'octobre 2009. Ce schéma préconise la mise en accessibilité de 41 points d'arrêts identifiés comme prioritaires. Aujourd'hui, 100 % des bus standards assurant les lignes régulières sont accessibles. A partir du 1^{er} mars 2015, l'accueil des utilisateurs de fauteuil roulant pourra se faire à bord des bus standards à condition que les points d'arrêt soient accessibles. Dans le cas contraire, c'est le service Moov/Amelys dédié au transport des personnes à mobilité réduite qui sera utilisé dans des

horaires élargis.

Une Commission accessibilité des personnes handicapées a été créée le 29 octobre 2007. Elle rassemble de nombreux acteurs : élus, représentants des associations de personnes handicapées ou à mobilité réduite, du réseau de transport urbain, du logement, des commerçants. Pour les quatre risques moteur, visuel, auditif et cognitif, mental ou psychique, cette commission exerce 4 missions :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- établir un rapport annuel présenté en Conseil communautaire,
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- et organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Depuis quelques mois, le cadre réglementaire relatif à l'accessibilité est très mouvant avec notamment une ordonnance du 26 septembre 2014 et deux décrets du 4 novembre 2014. Tous ces textes

changent en profondeur les obligations pour l'Agglomération Montargoise. Ainsi, l'AME devra notamment réaliser avant le 27 septembre 2015 des documents de programmation volontaires des travaux à réaliser pour finaliser la mise en accessibilité de ses bâtiments communautaires et du réseau de transport urbain. Il s'agit des agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP) qui devront être validés par le Préfet. L'AME est un des territoires les plus en avance en France dans le développement de l'accessibilité.

Bons réflexes contre les cambriolages

Protégez son domicile:

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, changez les serrures. Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

En cas d'absence durable:

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance. Votre domicile doit paraître habité. Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet ou sur Facebook. Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances», signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

Prévenez immédiatement, en composant le 17 ou le 112, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification. Déposez plainte.

Aide aux commerces ruraux

Premier bénéficiaire de l'aide aux commerces



Dans le cadre du soutien au commerce rural, l'AME a lancé en 2014 un programme d'aides directes au remplacement du matériel indispensable au maintien du commerce dans les bourgs de moins de 5 000 habitants.

L'aide directe soutient aussi les travaux de mise en conformité des commerces avec la réglementation en vigueur concernant les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Plusieurs dossiers ont déjà été étudiés par les

élus communautaires et un commerçant s'est vu attribuer 10 000 € de subvention par l'AME pour le remplacement de son four à pain. Les conditions de dépôt des dossiers et d'attribution des aides sont à retirer auprès des services de l'AME (<http://www.agglomontargoise.fr/developpement-economique>; julien.dubois@agglomontargoise.fr) Cette action s'inscrit au titre de l'Agenda 21 de l'AME.



Formation

Un BTS au CFA



Soucieuse de l'avenir des jeunes et de leur accès à l'emploi, depuis 2011 l'AME a reconnu d'intérêt communautaire les actions menées par le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'Est Loiret.

Par son soutien financier, l'AME souhaite pérenniser cette offre de formations proposée sur son territoire.

Le CFA Est-Loiret, c'est 186 apprentis à la rentrée 2014-2015 répartis sur 4 formations professionnelles qualifiantes :

- Coiffure : CAP et brevet professionnel ;
- Vente / commerce : CAP et baccalauréat professionnel en 3 ans ;
- Mécanique automobile : CAP et baccalauréat professionnel en 3 ans ;
- Bâtiment : CAP (2 jours à Orléans pour les matières professionnelles et 3 jours à Montargis pour les matières générales).

L'AME se félicite des très bons résultats obtenus aux examens et tient à souligner le travail de très bonne qualité dispensé par une équipe de formateurs et de personnels mobilisés pour que les jeunes apprentis réussissent leurs diplômes.

L'AME se réjouit de la nouvelle formation « BTS Technico-Commercial, option matériaux de bâtiment » qui sera offerte à compter de la rentrée 2015 au sein du CFA Est Loiret.

Cette section offrira 15 à 20 places et permettra des débouchés professionnels tels que : chef des ventes, responsable du service après-vente, attaché commercial et technico-commercial.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CFA de l'Est du Loiret - 35 avenue Gaillardin - 45200 Montargis. Tél. : 02-38-98-05-92 - accueil@cfa-montargis.com

Tourisme

Les étangs de l'AME à Cepoy



L'Agglomération Montargoise, propriétaire des étangs de Cepoy, a fait du site de la vallée du Loing à Cepoy une de ses priorités en terme de développement durable. La volonté de l'agglomération est de mettre en valeur ce site d'une grande qualité environnementale par des aménagements tout en permettant au public d'en bénéficier.

Dans ce cadre, de nombreux aménagements ont été réalisés et le dernier en date est la réalisation d'un passage à gué. Cette réalisation permet d'assurer une liaison douce entre le chemin de halage et l'étang de Vaucelle, ce qui permet une continuité des cheminements et un accès piétonnier pour le public. Le but est de permettre à un maximum de personnes de s'approprier cet espace et de découvrir ce site. Ce projet représente un investissement de 104 000 €.

L'accès est gratuit et se fait de façon autonome pour permettre à une population très diverse (sportifs, enfants, promeneurs...) de bénéficier des atouts du site.

reflexes
s cambriolages

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
Téléphones portables :

- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
- FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

Pour plus d'informations :

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-avez-les-bons-reflexes





Spectacles de l'AME :

Tarifs : 19 € / 15 € / 12 €

Renseignements et réservations au 02 38 95 02 15 ou spectacles@agglo-montargoise.fr

<http://www.agglo-montargoise.fr/spectacles>



Vendredi 13 et samedi 14 mars à 20h45 - Tivoli à Montargis

Qui Vive - Magie

Samedi 21 mars à 20h45 - Tivoli à Montargis

Bob'Art - Danse



Jeudi 26 et Vendredi 27 mars à 20h45 ou 21h30 - Tivoli à Montargis

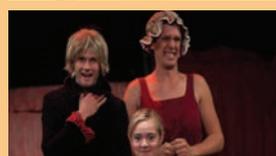
Ma biche et mon lapin - Théâtre d'objets

1 soirée = 2 spectacles

Jeudi 26 et Vendredi 27 mars à 20h45 ou 21h30 - Tivoli à Montargis

1 soirée = 2 spectacles

Congés payés - Théâtre d'objets



Vendredi 3 avril à 20h45 - Tivoli à Montargis

R & J - Théâtre / Humour

Samedi 18 avril à 20h45 - Salle des fêtes de Montargis

Les Brigitte en concert - Chanson pop



Vendredi 24 avril à 20h45 - Espace Jean Vilar à Amilly

Caligula - Théâtre

Samedi 30 mai à 18h00 - Tivoli à Montargis

Le tour de valse - BD Concert



Du mercredi 17 au samedi 21 mars 2015 - Espace Thouvenot - Médiathèque à Montargis

Semaine d'information sur la santé mentale

Renseignements et réservations : 02 38 98 44 70 ou mediatheque.ame@agorame.fr

<http://www.agglo-montargoise.fr/mediatheque.php>



Dimanche 8 mars 2015 à 15h00 - Salle des fêtes à Montargis

Ma femme est sortie - Un dimanche au théâtre !

Samedi 30 mai à 18h00 - Tivoli à Montargis

Mariage plus vieux - Un dimanche au théâtre !



Renseignements et réservations : 02 38 95 02 15 ou spectacle@agglo-montargoise.fr ou <http://www.agglo-montargoise.fr/spectacles>



Du mardi 6 janvier au samedi 21 mars 2015 - Musée Girodet à Montargis

Exposition - Collection en jeux

Renseignements au 02 38 07 37 67 ou ptitmusee@agglo-montargoise.fr

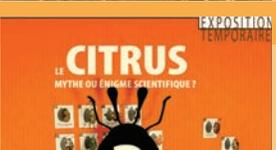


Du vendredi 6 mars au 29 mars 2015

Journées gastronomiques du printemps

Organisée par l'OTSI de l'AME

Renseignements : 02 38 98 00 87 ou contact@tourisme-montargis.fr ou www.tourisme-montargis.fr



Jusqu'au 5 avril 2015 - Maison de la forêt à Paucourt

Exposition - Le Citrus, mythe ou énigme scientifique

Conçue et réalisée par Centre sciences, CCSTI de la région Centre et Jacques Briand

Renseignements et réservations : 02 38 98 17 59 ou www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet/



Dimanche 12 avril 2015 - Office de tourisme de l'AME

Randonnée Pédestre Vénitienne

Quatre parcours seront proposés : 5, 13, 17 et 24 km.

Renseignements : 02 38 98 00 87 ou contact@tourisme-montargis.fr ou www.tourisme-montargis.fr



Samedi 2 mai et dimanche 3 mai 2015 - Lac de Cepoy

Triathlon Samedi : locaux / dimanche : épreuve régionale et de haut niveau

Renseignements : www.j3triathlon.tripassion.fr



Du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2015 - Montargis

23ème jeux nationaux des transplantés et dialysés

Renseignements : 01 43 46 75 46 ou infi@transforme.org / www.trans-forme.org